

CONCERTATION PERMANENTE DE L'OPPOSITION DEMOCRATIQUE RWANDAISE (CPODR)

Avenue de Roodebeek 151 bte 1; 1030 Bruxelles – Belgique
Tel : 0032(0) 2 735 19 98 ; Email : cpodr@yahoo.fr

LE DIALOGUE INTER-RWANDAIS : UNE ETAPE INDISPENSABLE DANS LA NORMALISATION SOCIO-POLITIQUE AU RWANDA

Alors que l'idée d'un dialogue inter-rwandais ne cesse de prendre de l'ampleur dans les milieux politiques rwandais , tant à l'intérieur du pays qu'au sein de la diaspora, le régime de Kigali a quant à lui opté pour une fuite en avant en accélérant son processus constitutionnel et électoral dont le caractère unilatéral et opaque compromet les chances de conduire le Rwanda sur la voie de la démocratie, de la réconciliation, du développement et de la stabilité.

L'opposition démocratique réunie au sein de la Concertation Permanente de l'Opposition Démocratique Rwandaise(CPODR) entend aujourd'hui réaffirmer son engagement en faveur d'un débat inter-rwandais qui, à ses yeux, constitue le cadre approprié pour débattre des contentieux accumulés tout le long de l'histoire dramatique du pays et de dégager des solutions durables.

Afin de rallier l'opinion rwandaise et internationale à l'urgente nécessité de la tenue d'un tel dialogue hautement inclusif, l'opposition démocratique rwandaise tient à en exposer clairement les motivations et les objectifs compte tenu des spécificités liées au contexte socio-politique du moment.

1. Pourquoi un dialogue inter-rwandais?

La guerre qui a éclaté au Rwanda en octobre 1990 a dramatiquement mis à jour les graves contentieux politiques non résolus souvent cachés par des pratiques politiques médiocres axées sur la domination ethnique et/ou régionale. Ainsi, après trente ans d'exil, les réfugiés rwandais, en majorité Tutsi, qui avaient fui leur pays suite notamment à la révolution de 1959 ont dû forcer la porte du retour au pays natal, entraînant ce dernier dans un conflit armé dont les conséquences se sont révélées catastrophiques : le génocide, les massacres, les crimes de guerre, et d'autres crimes contre l'humanité.

Il faut également noter que le conflit qui ravage la République Démocratique du Congo depuis près de 8 ans est en grande partie la conséquence de cette crise rwandaise non résolue. Il serait aujourd'hui irresponsable de la part de la classe politique de notre pays de prendre à la légère le problème lié à la présence, dans les pays limitrophes du Rwanda, des dizaines de milliers de réfugiés rwandais, en majorité Hutu, dont le problème pourrait, à plus ou moins long terme, conduire à une situation similaire à celle connue en octobre 1990.

Or, le Gouvernement mis en place par le Front Patriotique Rwandais(FPR) à la faveur de sa victoire militaire en juillet 1994 a prouvé ses limites quant à la normalisation de la vie politique au Rwanda, rendant ainsi hypothétique la stabilisation de toute la sous-région. A ce sujet, les options militaires privilégiées par le régime de Kigali tant dans sa politique intérieure que dans sa politique régionale ne sont pas susceptibles de rassurer ni les

Rwandais eux-mêmes, ni les peuples voisins, ni la Communauté internationale dans son ensemble.

Dans le but manifeste d'inhiber le débat afin d'occulter ses propres responsabilités dans la tragédie nationale, le régime de Kigali recourt souvent à la diabolisation et à la globalisation face au crime de génocide et des massacres qui se sont déroulés au Rwanda. Il est désormais établi que ce régime est incapable d'assurer au peuple rwandais une justice équitable et impartiale. Il faut en outre souligner d'importantes insuffisances dans les domaines de la gestion des ressources tant humaines que financières auxquelles il convient de remédier.

Par ailleurs, les nombreuses grand-messes régulièrement organisées par le régime de Kigali sur le thème de la réconciliation se sont jusqu'ici soldées par un échec. En effet, les personnes ou les groupes qui acceptent d'être des caisses de résonance de la propagande du régime monopolisent la tribune au sein de ces forums budgétivores.

Face à l'urgence de désamorcer les tensions croissantes liées aux frustrations accumulées par les Rwandais tout au long de leur histoire, l'opposition démocratique rwandaise lance un appel pressant à la classe politique et à la société civile rwandaises en général, et au régime en place en particulier, afin qu'ils prennent conscience de l'ampleur des problèmes et adhèrent à l'idée d'ouvrir, sans délais, un dialogue franc et constructif. Faut de quoi le processus constitutionnel et électoral en cours ne pourra aboutir qu'au renforcement et à la légitimation du statu quo.

2. Le dialogue inter-rwandais n'est pas une stratégie pour prendre le pouvoir mais une opportunité pour dénouer une crise complexe

Loin d'être un club où les différentes formations politiques vont se disputer les quelques postes au sein des institutions de l'Etat, l'opposition démocratique rwandaise entend faire de ce forum l'occasion d'un débat digne et serein, où les forces vives de la Nation réunies pourront débattre des problèmes cruciaux du pays afin de le reconstruire sur des bases saines, loin des rancœurs et de toute soif de vengeance.

Le Dialogue inter-rwandais sera notamment l'occasion de passer en revue les égarements des régimes politiques successifs, de la monarchie à la république, non pas dans le but de désigner les coupables mais en vue de prévenir la répétition des mêmes erreurs dans le futur. Dans le même esprit, le Dialogue inter-rwandais devra rouvrir le débat persistant quant à la forme institutionnelle (république ou monarchie) de l'Etat rwandais et permettre au peuple rwandais de décider souverainement à travers un référendum sur la question.

3. Le dialogue inter-rwandais ne sera pas un tribunal mais un cadre propice de se donner des garanties mutuelles

L'opposition démocratique rwandaise est persuadée que l'entrave majeure à la tenue d'un tel dialogue est due au fait que l'autorité rwandaise actuelle ne veut pas reconnaître l'intérêt qu'il représente pour elle-même et n'est pas sécurisée quant à ses implications politiques sur son propre avenir. L'opposition reste cependant convaincue de l'impact positif qu'un tel débat ne manquerait pas d'avoir sur la relation entre le pouvoir et les citoyens. L'une des finalités de ce dialogue serait d'accorder des garanties de sécurité à l'autorité publique quelle qu'elle soit, pour en finir avec des appareils étatiques criminels

qui n'hésitent pas, dans l'intérêt égoïste des hommes au pouvoir, à entraîner toute la société dans un suicide collectif.

Le climat dans lequel ce dialogue se déroulera devra être dénué de toute animosité. Il sera marqué par l'unique volonté d'harmoniser les vues sur les facteurs du mal rwandais et d'y remédier. Seul ce climat de bonne foi et de patriotisme pourra favoriser la reconnaissance et la réhabilitation de toutes les victimes et sera à même de contribuer à reconstruire la confiance entre les différentes couches de la société rwandaise.

Au stade actuel de la crise, personne, au Rwanda, ne saurait prétendre être maître de sa sécurité. Aucun groupe, qu'il soit politique ou social, ne saurait bâtir sa propre sécurité sur l'insécurité des autres. Qui plus est, dans la tradition rwandaise, après des catastrophes comme celle qui a récemment frappé notre peuple, l'autorité se devait d'appeler solennellement à l'apaisement (GUTANGA IHUMURE). Force est malheureusement de constater qu'en la matière, non seulement l'autorité en place a failli mais encore a manifestement agi dans le sens de favoriser la poursuite de la tragédie.

L'échec de la justice dû aux arrestations arbitraires à l'origine de la situation où des dizaines de milliers de prisonniers sont sans dossiers ou dont le dossier est incomplet, donc sans preuves évidentes de culpabilité, ainsi qu'à la non-application de lois et procédures existantes pour des raisons politiques, le fiasco des juridictions « Gacaca », les frustrations accumulées par les rescapés suite notamment aux libérations massives et sans procès de prisonniers accusés de génocide, improvisées et nourries essentiellement de manœuvres électoralistes, la rancœur des rescapés des crimes commis par le FPR et jusqu'ici couverts par l'autorité en place, constituent autant de signes prouvant la faillite d'une approche inadéquate. Tout particulièrement, la récente démarche du régime, tout en ravivant le désarroi des rescapés, est loin de sécuriser les détenus « libérés » en dehors d'une approche courageuse qui prendrait en compte la préparation psychologique de la population concernée.

C'est à l'opposé de ces approches trop politiciennes, que le Dialogue inter-rwandais constituera l'autorité morale qui a tant manqué à notre pays. Ce dialogue aura en effet pour mission d'identifier les causes et les circonstances de la tragédie rwandaise, de faciliter les confessions et les pardons, de mettre en place un système de réparation en faveur des victimes, et des mécanismes de prévention des catastrophes dans l'avenir. Il posera, à travers la mise en place d'une « Commission Vérité et Réconciliation », les jalons d'une justice restauratrice et réparatrice dans le contexte d'une société toujours sous le choc.

4. *Le dialogue inter-rwandais contribuera à la reconstitution du tissu social déchiré*

Pour ce faire, ce forum devra privilégier des approches positives à même de recréer la cohésion entre différentes communautés traumatisées par la tragédie nationale. Le dialogue inter-rwandais s'attellera à harmoniser la compréhension de la tragédie afin que les Rwandais, toutes catégories confondues, puissent en avoir les mêmes références et les mêmes perceptions. Ce dialogue devra, en matière de génocide et de tous les autres crimes, jeter les bases d'une véritable mémoire nationale en proscrivant à jamais les pratiques négatives d'une mémoire sélective, téléguidée, intéressée ou séparatiste. Ce dialogue est appelé à consacrer la reconnaissance et la réhabilitation de toutes les victimes.

Fait à Bruxelles, le 24 février 2003

Pour la CPODR

Eugène Ndahayo(sé)
Président de l'UFDR

Joseph Ndahimana(sé)
Président du Conseil des
présidents d'IGIHANGO

La Concertation Permanente de l'Opposition Démocratique Rwandaise (CPODR) a été mise en place le 12 octobre 2002 à Bruxelles, par l'Union des Forces Démocratiques Rwandaises (**UFDR**) et l'Alliance pour la Démocratie et la Réconciliation Nationale(ADRN)-**IGIHANGO**. L'**UFDR** est constituée par les Forces de Résistance pour la Démocratie (*FRD*) et le Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda (*RDR*) tandis que l'Alliance « **IGIHANGO** » rassemble les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (*FDLR*), l'Alliance pour la Renaissance de la Nation (*ARENA*), et le mouvement monarchiste « *Nation-Imbaga y'Inyabutatu Nyarwanda* ». La CPODR est ouverte à toutes les forces démocratiques de l'opposition rwandaise.